

## Les mésaventures d'un prince portugais au XIV<sup>e</sup> siècle.

---

Un jour de l'automne de l'année 1388, un navire de faible tonnage, à demi désarmé par une terrible tempête qui depuis trois jours sévissait dans la mer du Nord, s'engageait dans l'estuaire de l'Escaut, essayant de gagner Rammekens<sup>1</sup>, port de Middelbourg<sup>2</sup>.

Soudain, quatre voiles se montrèrent à l'horizon ; ayant aperçu le navire étranger, elles cinglèrent rapidement dans sa direction et ne tardèrent pas à l'entourer. Les assaillants étaient nombreux ; les vaisseaux, bateaux de pêche et de cabotage, étaient solidement armés ; les hommes qui les montaient étaient de hardis marins d'Hughervliet<sup>3</sup>, de Biervliet<sup>4</sup> et d'Ostende<sup>5</sup> ; c'étaient Pierre de Honde, Jean Canelaert, et Guillaume Buckel, le célèbre inventeur de la saumure du hareng. Ils gardaient soigneusement la côte, surveillant les navires étrangers ; on était en pleine guerre avec l'Angleterre, et il ne se passait guère de jour que l'on ne vit quelque navire ennemi tenter de piller les villages côtiers ou de couler quelque barque isolée.

Les étrangers, attaqués ainsi à l'improviste, n'avaient que de faibles moyens de défense. Après une courte tentative de résistance, ils durent se rendre. Les vainqueurs visitèrent de fond en comble les bagages de l'ennemi ; or, argent, objets précieux, armes, vaissele, papiers, lettres adressées au roi d'Angleterre, tout fut saisi. La prise paraissait bonne ; les prisonniers, hors d'état de résister, furent avec leur navire, amenés au port de Biervliet. Là, on les

1. Rammekens, Hollande, prov. de Zélande, arr. de Middelbourg, cant. de Flessingue.

2. Middelbourg, Hollande, prov. de Zélande.

3. Hughervliet fut en partie englouti par l'inondation de 1377 (cf. Meyer, *Annales rerum Flandricarum*, p. 168).

4. Biervliet, Hollande, prov. de Zélande, arr. de Middelbourg, cant. d'Oostbourg.

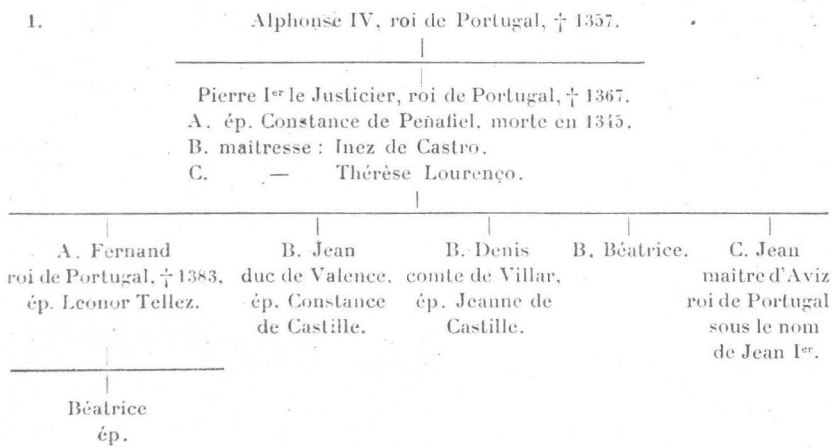
5. Ostende, Belgique, prov. de Flandre occidentale.

interrogea et on les emprisonna. On apprit ainsi que leur chef était l'infant don Denis de Portugal, âgé d'environ quarante ans, fils du roi Pierre IV et d'Inez de Castro.

Jusqu'alors la fortune n'avait guère souri au malheureux prince, et sa nouvelle aventure n'était que la continuation d'une douloureuse et tragique destinée.

## I

Son père, l'infant don Pierre, fils du roi Alphonse IV<sup>1</sup>, avait épousé l'infante doña Constance de Peñafiel, dont il eut un fils qui devint roi plus tard sous le nom de don Fernand. Parmi les dames d'honneur de l'infante, se trouvait doña Inez de Castro, fille de don Pedro Fernandez de Castro à qui son courage à la bataille de Tarifa avait valu le surnom de della Guerra, et de doña Aldonça Lourenço de Valladarez<sup>2</sup>. Pierre et Inez se virent et s'aimèrent. Ce fut une célèbre idylle, immortalisée par Camoens au livre III des *Lusiades*. « Tu vivais, belle Inez, solitaire et tranquille<sup>3</sup>, abandonnant ton âme à ces illusions, hélas ! si passagères, qui embellissent le printemps de la vie. Les rives du Mondego fleurissaient sous les pas ; son onde pure aimait à réfléchir ton image, et les échos du vallon



2. Cf. SOAREZ DA SILVA, *Collecçam dos documentos con que se authorizam as memorias para a vida del rey d. João I.* Lisbonne, 1734, in-4<sup>o</sup>, t. I, p. 40.

3. FERD. DENIS, *L'Univers pittoresque. Le Portugal.*, Paris, 1846, in-8<sup>o</sup>, p. 34 et suiv.

répétaient le nom cher que tu venais de leur apprendre <sup>1</sup>. » Plusieurs enfants naquirent de ces amours : les infants don Jean et don Denis, et l'infante Beatrix <sup>2</sup>.

En 1345, doña Constance mourut, et Pierre épousa, semble-t-il, Inez de Castro. Cependant on redoutait à la cour d'Alphonse IV l'influence qu'Inez et sa puissante famille pourraient exercer sur l'infant Pierre ; on craignait que ses frères, Fernando de Castro et Alvaro Pirez, ne fissent périr l'infant don Fernand pour assurer la couronne aux fils de leur sœur et de don Pierre. On essaya d'y remédier en remariant l'héritier du trône. Il résista ; alors on n'hésita plus à recourir au meurtre ; trois familiers du roi Alvarez, Gonzales, Pedro Cœlho, et Diepo Lopez Pacheco, se rendirent à Coïmbre et massacrèrent Inez en 1355.

Le désespoir de l'infant fut grand ; sous le coup de l'indignation, il prit les armes et, aidé par les frères de la morte, envahit la province d'Entre Douro-et-Minho. L'intervention de l'archevêque de Braga ramena la paix <sup>3</sup>. Mais, lorsqu'en 1357 Alphonse IV mourut, le premier soin de Pierre, devenu roi, fut d'honorer d'une manière éclatante « cette beauté malheureuse à qui l'amour avait promis une couronne, et qui ne l'obtint qu'au tombeau <sup>4</sup> ». Il fit dresser un acte notarié par lequel l'évêque de la Guardia et Estavan Lobata, secrétaire du roi, affirmèrent sous serment que le mariage de Pierre et d'Inez avait été célébré à Bragance ; il montra des lettres du pape Jean XXII, antérieures à ce sacrement, et lui permettant, toute opposition et tous empêchements cessants, de contracter mariage avec qu'il lui plairait. Puis, il fit exhumer le corps

1. Estavas, linda Iñez, posta em socego,  
de teus annos colhendo doce fruto,  
naquelle engano da alma, ledo e cego,  
que a fortuna não deixa durar muito :  
nos saudosos campos do Mondego,  
de teus formosos olhos nunca enxuto,  
aos montes ensinando e ás hervilhas  
o nome, que no peito escrito inhas

(CAMOENS. *Os Lusíadas*, livre III, strophe 120 ; dans *Collecção de autores portuguezes*, Leipzig, 1873, t. V, p. 63.)

2. Elle épousa en 1373 Sanche, bâtard de Castille, comte d'Albuquerque, et en 1404 Maurice Fitz Alan, comte d'Arundel.

3. FERD. DENIS, *ouvrage cité*, p. 35.

4. ... que despois de ser morta, foi Rainha.

(CAMOENS, l. III, strophe 118, éd. citée, p. 63.)

d'Inez du monastère de Santa Clara ; à en croire certains chroniqueurs, une cérémonie macabre se serait alors déroulée ; Inez, revêtue des habits royaux, couronne en tête, aurait été assise sur un trône royal ; devant elle, tous les grands du royaume auraient défilé, lui baisant la main. La morte fut ensuite solennellement inhumée à Alcobaça<sup>1</sup> ; un superbe monument en marbre fut érigé, représentant Inez, les épaules couvertes d'un grand manteau de cour, et la tête ceinte de la couronne royale<sup>2</sup>.

À dire vrai, les regrets du passé n'empêchaient pas le roi Pierre de profiter des joies du présent, et, en 1357, d'une nouvelle maîtresse Thérèse Lourenço, lui naissait un fils Jean qui, d'abord maître de l'ordre militaire d'Aviz, allait devenir le roi Jean I<sup>er</sup>, le héros de l'indépendance portugaise.

Tant que son père régna, l'infant don Denis vécut avec son frère Jean à sa cour, entouré, sans doute, du respect qui était dû au fils déclaré légitime du monarque, et il en fut de même lorsqu'en 1367<sup>3</sup> son frère consanguin Fernand monta sur le trône. Mais bientôt, hélas ! les épreuves allaient commencer.

Le roi Fernand, s'étant en 1372 épris de Leonor Tellez, femme de don Laurent d'Acunha, fit annuler le premier mariage de Leonor, rompit lui-même ses projets de mariage avec la fille du roi de Castille<sup>4</sup>, et épousa Leonor ; il en eut une seule fille, Béatrice. De son côté, son frère consanguin Jean, fils d'Inez de Castro, épousa Marie Tellez, sœur de la nouvelle reine. Mais Leonor, n'ayant qu'une fille et redoutant en cas de mort du roi Fernand la compétition possible de ses frères consanguins, résolut de se débarrasser de ces derniers, et de les écarter à jamais du trône. Elle ne recula pas devant le crime. Elle sut, — Dieu sait quels moyens elle employa ! — persuader à don Jean qu'il était le successeur naturel

1. Alcobaça, Portugal, prov. de l'Estramadure.

2. FERD. DENIS, *ouvr. cité*, p. 39. — Faria y Souza, dans son commentaire de Camoens, signale le récit du baisemain.

3. Le roi Pierre mourut le 18 janvier 1367 et fut inhumé à Alcobaça à côté d'Inez.

4. A la suite de la rupture de ce projet de mariage, et de l'alliance conclue entre le Portugal et l'Angleterre, Henri de Trastamare envahit le Portugal. La paix fut rétablie entre les deux royaumes en mars 1373. Cf. SANTAREM (V<sup>ie</sup> DE), *Quadro elementar das relações politicas e diplomaticas de Portugal com as diversas potencias do mundo*, Paris, 1842-1860, 18 vol. in-8°, t. I, p. 232. — Pour ce qui touche les rapports de la Castille avec la France, consulter G. DAUMET : *L'alliance de la France et de la Castille au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle* (dans *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fasc. 118).

et désiré du roi Fernand et qu'elle-même était prête à l'unir à sa fille, assurant ainsi l'avenir royal de cette dernière, tout en flattant l'ambition politique du premier. Mais elle sut surtout le convaincre de la trahison de Marie Tellez ; hors de lui, l'infant se rendit au château où résidait sa femme et l'égorgea en 1378.

La mort de Marie Tellez ne fut d'aucune utilité à l'infant don Jean : abandonné par la reine et devenu odieux à tous, il dut chercher un refuge auprès du roi de Castille. Bientôt il fut rejoint par son frère, don Denis ; ce dernier, après la mort de Marie Tellez, refusa, sachant qui avait armé le bras du meurtrier, de baiser la main de la reine. Il n'eut, après cet éclat, qu'à quitter le Portugal et à se réfugier, lui aussi, en Castille.

Les deux princes furent très bien accueillis par Henri de Trastamare qui avait tout intérêt à grouper auprès de lui des mécontents pouvant, en cas de besoin, l'aider contre le Portugal. Et, de fait, lorsqu'en 1380 le roi don Fernand, rompant les projets matrimoniaux élaborés entre sa fille<sup>1</sup> et l'un des fils du roi Jean de Castille<sup>2</sup>, songea à la marier avec le comte de Cambridge, fils d'Edouard III, Jean I<sup>er</sup> envahit le Portugal. Dans cette campagne, l'infant don Jean fut l'un des chefs les plus marquants de l'armée espagnole<sup>3</sup>.

Mais, en 1383, la situation se modifia brusquement. Le roi de Castille, veuf de Léonor d'Aragon, épousa le 14 mai de cette année la fille unique et héritière du roi de Portugal. Le mariage semblait devoir préparer l'union de deux royaumes au profit de la Castille, et bientôt cette annexion parut près de se faire lorsque le roi Fernand mourut le 22 octobre 1383.

## II

Qui allait lui succéder ? Serait-ce sa fille Béatrice, femme du roi de Castille ? Serait-ce l'un de ses frères consanguins, les infants Jean et Denis ? Et même ne pouvait-on pas craindre qu'un compétiteur ne surgît en la personne du fils de Pierre IV et de Thérèse

1. L'infante Béatrice avait dû d'abord épouser un fils naturel de Henri de Trastamare (cf. SANTAREM, p. 240), puis en 1380 Henri fils de Jean I<sup>er</sup>. (*Ibid.*, p. 246.)

2. Il avait succédé à son père en 1379.

3. LA CLÈDE, *Histoire générale de Portugal...*, Paris, 1735, 2 vol. in-4°, t. I, p. 321.

Lourenço, Jean, maître de l'ordre d'Aviz, et très populaire en Portugal ?

Les stipulations de son mariage avec Béatrice semblaient désigner le roi de Castille comme l'héritier de Fernand <sup>1</sup>. Aussi s'empressa-t-il de faire acte de souverain et, pour écarter les compétitions qui pouvaient surgir de la part des infants Jean et Denis, eut-il pour premier souci de les mettre hors d'état de lui nuire. Les ayant près de lui, il les fit prisonniers. Cette détention ne semble pas, au reste, avoir été bien pénible. La prison n'était pas rigoureuse. On se contenta de les reléguer chacun dans un château fort, avec une nombreuse domesticité ; pour sa part, don Denis eut, au dire de son confesseur, une quarantaine de serviteurs <sup>2</sup>.

Tranquille de ce côté, le roi de Castille s'efforça de se faire reconnaître roi de Portugal. Il pouvait compter sur un parti puissant, à la tête duquel se trouvait la reine Leonor Tellez : établie à Santarem, elle faisait proclamer sa fille comme reine, s'agitait en faveur de son gendre, complotant et escomptant un succès dont elle eût été la première à triompher <sup>3</sup>.

Mais l'union des deux royaumes sous la domination Castillane révoltait les sentiments les plus intimes des Portugais. La Castille était l'ennemi héréditaire, contre lequel on avait toujours lutté, et les souvenirs les plus glorieux de l'histoire militaire portugaise se rattachaient aux campagnes entreprises contre elle. N'avait-on pas vu récemment encore les flottes de Henri de Trastamare et celles de son fils mouiller à l'embouchure du Tage et tenter de s'emparer de Lisbonne ? On ne pouvait supporter la pensée d'une incorporation à la monarchie espagnole ; et ces sentiments d'indépendance étaient surexcités par une puissance qui avait tout intérêt à avoir au nombre de ses alliés un peuple, grâce auquel elle pût toujours menacer la Castille : c'était l'Angleterre.

Richard II avait, comme son aïeul Édouard III, un intérêt capital à

1. SANTAREM (V<sup>o</sup> DE), *ouv. cité*, t. I, p. 251. A la mort de Fernand, le roi de Castille devait prendre le titre de roi de Portugal.

2. «... dominus rex Castellæ timebat regnum Portugalie per dictos fratres... occupari, ipsos carceribus intradi mandavit ;... tempore captivitatis dicti Dyonsiis, ipse non strictè detinebatur, sed in quodam castro spaciioso, et habebat servitores quadraginta... » ARCH. DÉPART. DU NORD, B. 856. (*Inventaire de Golefroy*, n° 18628).

3. Béatrice fut, en effet, proclamée reine de Portugal à Lisbonne ; son mari tenta la conquête du royaume, mais fut repoussé devant Lisbonne par le maître d'Aviz.

compter sur le Portugal contre Henri de Trastamare et contre Jean I<sup>er</sup>, allié à la France ; le fils cadet d'Édouard III, Jean, duc de Lancastre, avait épousé Constance, fille de Pierre le Cruel, roi de Castille, détrôné et tué par Henri de Trastamare ; fort des droits de sa femme, le duc de Lancastre se faisait appeler roi de Castille et revendiquait la couronne. L'union des deux royaumes sous le sceptre de Jean I<sup>er</sup> aurait ruiné ses prétentions, et fortifié au contraire le parti français. Aussi importait-il de susciter un compétiteur au roi de Castille. Les relations cordiales depuis longtemps existantes entre l'Angleterre et le Portugal devaient aider à cette œuvre. Déjà en 1380 le roi Fernand s'était rapproché de Richard II le 15 juillet ; les anciennes alliances conclues avec Édouard III avaient été renouvelées avec Richard II<sup>1</sup> ; ce même jour un traité d'alliance était signé avec le duc de Lancastre et avec le comte de Cambridge, qui devait épouser la fille du roi de Portugal ; et le 14 mai 1381 un nouvel accord resserrait cette union<sup>2</sup>.

Aussi, dès que la mort du roi Fernand fut connue, le duc de Lancastre et Richard II s'efforcèrent-ils d'éviter à tout prix la reconnaissance de Jean I<sup>er</sup> de Castille comme roi de Portugal. Ne pouvant lui opposer un des fils de Pierre IV et d'Inez de Castro, puisque ces deux princes étaient prisonniers, ils encouragèrent les prétentions du fils de Pierre et de Thérèse Lourenço, Jean, maître d'Aviz. Ce dernier se posa en défenseur de l'indépendance portugaise : il rallia autour de lui la majorité du peuple ; il sut exploiter l'inconduite de Leonor Tellez ; la reine dut se réfugier en Castille où le roi Jean la fit enfermer dans le monastère de Tordizellas, jugeant sans doute, d'après son passé, qu'elle pouvait être dangereuse.

Les infants Jean et Denis emprisonnés, Leonor Tellez réfugiée en Castille, le maître d'Aviz demeurait maître du Portugal. Défenseur et régent du royaume, il s'appuya sur l'Angleterre et, dès 1384, des relations officielles étaient nouées entre le régent et le gouvernement anglais ; Richard II autorisait des levées d'hommes d'armes pour le maître d'Aviz, qui se préparait à lutter contre le roi de Castille. En 1385, les cortès réunies à Coïmbre condamnaient les prétentions de Béatrice, et celles des infants Jean et Denis à la couronne ; le

1. Cf. RYMER, III, p. III, p. 103, éd. de la Haye : — SANTAREM (*V<sup>te</sup> DE*), *ouvr. cité*, t. I, p. 245.

2. RYMER, III, p. III, p. 120 (éd. de la Haye).

maître d'Aviz était proclamé roi sous le nom de Jean I<sup>er</sup> <sup>1</sup>. La guerre éclatait et l'aurore du nouveau règne était illustrée par la victoire décisive remportée le 14 août 1385 contre le roi de Castille qui était complètement battu à Aljubarrotta ; l'infant don Jean qui, sorti de prison, avait à la tête d'une armée castillane envahi le Portugal, était repoussé. Le nouveau roi triomphait et menaçait à son tour la Castille ?

Une seule ressource restait au roi de Castille : donner un chef aux mécontents qui avaient vu avec peine le maître d'Aviz ceindre la couronne royale et qui ne cessaient de conspirer contre lui <sup>2</sup>.

Déjà l'infant Jean, créé duc de Valence par le roi de Castille <sup>3</sup>, avait été délivré de prison et avait pris part à la campagne malheureuse de 1385. Don Denis était toujours enfermé dans un château fort ; il ne fut remis en liberté qu'en 1386.

Il semble bien que les mécontents portugais aient tenté, dès l'avènement du maître d'Aviz, de lui opposer un des deux frères ; plusieurs conjurations éclatèrent, et Pierre, fils du duc de Valence, vint en 1386 à Lisbonne pour fomenter un mouvement en faveur de son père et de son oncle ; découvert, le complot fut rigoureusement puni ; plusieurs des conjurés furent brûlés, d'autres étranglés et Pierre chassé du Portugal <sup>4</sup>. Ces exécutions n'arrêtèrent pas l'ardeur des partisans de Jean et de Denis. Ce dernier paraît même avoir été le plus en faveur auprès des mécontents. On multipliait les démarches auprès du roi de Castille pour qu'il lui rendit la liberté et lui permit de revenir en Portugal. A plusieurs reprises, le roi de Castille refusa ; peut-être lui répugnait-il de voir un autre prince tenter avec quelque chance de succès une entreprise où il avait lamentablement échoué. Cependant les émissaires de Denis encourageaient ses fidèles ; et lorsqu'en 1386, une alliance eut été au début de novembre conclue entre le roi de Portugal et le duc de

1. Cf. FERD. DENIS, *ouvr. cité*, p. . . ; — SOARÈS DA SYLVA, *ouvr. cité* ; — et FERNANDO DE MENESEZ, *Vida e acçoens del rey Don João I* (Lisbonne, 1677, in-4°), p. 186 et suiv.

2. L'avènement du maître d'Aviz ne paraît pas s'être accomplis sans difficultés ; on en trouve un écho dans Froissart (éd. Kervyn de Lettenhove, t. XI, p. 9-11), qui confond Denis et Jean d'Aviz, mais dont le récit laisse percer l'état de troubles qui agita alors le Portugal. — Cf. également FERNANDO DE MENESEZ, *ouvr. cité*, p. 182.

3. Jean épousa Constance, fille naturelle de Henri de Trastamare (cf. P. ANSELME, *Histoire généalogique de la maison de France*, etc., t. I, p. 682). Il fut enterré à Salamanque au couvent de Saint-Étienne.

4. Voir plus loin, p. 137.

Lancastre<sup>1</sup>, le roi de Castille, se sentant menacé par une union que le mariage de Jean de Portugal avec Philippe, fille du duc de Lancastre, allait, au début de 1387, rendre encore plus intime<sup>2</sup>, n'hésita plus à rendre la liberté à don Denis.

Les partisans de ce dernier semblaient au reste à ce moment prêts à agir, et les lettres qu'ils adressaient au prince pouvaient laisser concevoir les plus grandes espérances.

« Tres hault et tres puissant seigneur, — lui écrivaient-ils le 14 novembre 1386, — nous, telz et telz, voz vrais vassaulz et serviteurs, au baisier de piéz et de mains sommes prest de adherer fermement à vostre obeissance, comme à nostre vrai et naturel seigneur. Seigneur, plaise savoir à vostre tres noble seignourie que un vostre serviteur nous a parlé de vostre part, et Dieu scet que nous sommes bien prest de faire tout ce que appartient à vostre service et honneur. Mais que jusques à ores, nous n'avons point fait ce que nous sommes tenuz de faire pour nostre vrai et naturel seigneur, nous n'en sommes pas à blasmer, et est la cause que nous ne osons, pour le Roy vostre frere, quar il nous tient si oppressez et soubgez qu'il n'est aucun en ce royaume qui vous ose nommer.

« Tres hault seigneur, sachiez que de nouvel est advenu en ceste cité que aucuns de noz voisins bourgeois parlerent secretement à vostre neveu messire Pierre, filz de vostre frere, messire Jehan, duc de Valence, qu'il feist savoir à son pere qu'il venist par mer à tous gens d'armes, et qu'ilz lui entendoient à donner ceste cité, et ceste chose secreta fu sceue et tellement revelee que le Roy le sceut, et fist aucuns de ces bourgeois ardoir et aucuns estrangler et en chassa du royaume ledit messire Pierre vostre neveu.

« Seigneur, toutes ces choses nonobstans, nous dessus nommez, comme voz vrais et loialz vassaulx, sommes appareilliez en tout temps du monde quant à vostre honneur serez en vostre franche puissance à tout tant de gens d'armes que vous nous puissiez defendre, et vous promettons eomme à nostre seigneur naturel et auquel nous faisons hommage, que nous recevrons ens en ceste cité vous et voz gens et vous serons obeissans, et que ceste chose vous

1. SANTAREM (V<sup>o</sup> DE), *ouvrage cité*, t. I, p. 267.

2. *Ibid.*

aiez pour terme, nous dessus diz vous envoions ceste lettre fermee de noz noms et scellee du scel secrié de la cité.

« Tres hault seigneur, nous vous prions entre autres choses, que cecy soit secrié entre vous et nous, quar s'il estoit sceu et descouvert, nous serions mors et porrions perdre touz noz biens ; pour ce que nous amons tant de à vous servir, si nous gardez. Escript en la cité de Lisbonne, le merquedi XIII<sup>e</sup> jour du mois de novembre <sup>1</sup>. »

Remis en liberté, don Denis se prépara à revenir en Portugal : mais auparavant le roi de Castille lui fit prendre l'engagement solennel de ne jamais l'attaquer, ni prendre les armes contre lui <sup>2</sup>.

Le retour de Denis fut, au dire de son confesseur, triomphal ; on l'acclamait, on se pressait sur son passage ; à Evora, l'enthousiasme fut tel qu'on lui jettait des fleurs et des piécettes d'argent en signe d'allégresse <sup>3</sup>. Le roi Jean I<sup>er</sup> accueillit son frère avec bienveillance, le garda près de lui et pourvut à tous ses besoins. Peut-être espérait-il par cette conduite magnanime gagner Denis et le faire renoncer à ses prétentions à la couronne ; peut-être aussi, au moment où, avec le duc de Lancastre son beau-père, il se préparait à entrer en Castille pour conquérir ce royaume, se flattait-il d'obtenir de son frère d'utiles renseignements sur ce pays où il avait été traité en prisonnier.

Pendant huit mois environ, Denis vécut ainsi à la cour de son frère, tandis que dans le royaume ses partisans s'agitaient et se groupaient <sup>4</sup>. Prévenu de ces menées, Jean I<sup>er</sup> craignit qu'elles ne prissent un caractère redoutable. Il se préparait à soutenir, les armes à la main, les prétentions du duc de Lancastre à la couronne de

1. ARCH. DÉPART. DU NORD. Lettres missives, vol. I, f. 79 (*Inv. de Godefroy*, n° 1920). Ce document a été publié par LE GLAY, *Notice sur don Denis de Portugal* dans *Analectes historiques, ou documents inédits pour servir à l'histoire des faits, des mœurs et de la littérature*, 1838, p. 250.

2. « ..... quod contra ipsum nullatenus guerram iniret nec fratrem suum intrusum auxiliaretur ». ARCH. DÉPART. DU NORD, B. 856. (*Inventaire de Godefroy*, n° 18628).

3. « ... retrocessit in partibus Portugalis, et cum magna solempnitate fuit receptus per fratrem suum... et pleberos Portugaliæ, in tantum quod habitatores Abboresens pro gaudio maximo præibant in adventu suo, super ipsum et gentes ejus denarios et alia innumerabilia signa dulcedinis et amoris gerebant. » *Ibid.*

4. « ... Stetitque postmodum cum fratre supradicto per octo menses pacifice et quiete, sumptibus et expensis intrusi predicti ; durante tempore... orta fuit invidia pro parte dicti intrusi contra fratrem suum, eo quod quidam comites patriæ, barones atque milites potius cum eo quam cum rege adhererant. » *Ibid.*

Glav ||

Castille. Il sut que son frère avait pris l'engagement de ne jamais rien entreprendre contre ce royaume. Était-il prudent, en présence de l'agitation intérieure, de laisser Denis à Lisbonne alors que lui-même serait à la tête de ses armées ? N'en profiterait-on pas pour se rallier au fils d'Inez, et la division n'éclaterait-elle pas dans le royaume ?

Devant ce danger il résolut de l'écarter. Puisque son serment lui interdisait de prendre part à la guerre contre la Castille, que Denis ne s'éloignait-il pas durant ces hostilités ? Plutôt que de demeurer dans une situation fausse, au moment où le pays était engagé dans une guerre contre un ennemi héréditaire, que ne quittait-il momentanément le Portugal ? Ne pourrait-il pas, par exemple, s'attacher au roi d'Angleterre, Richard II, jusqu'au jour où la paix serait rétablie ? Il y serait favorablement accueilli, et jouirait d'une pension de 10.000 fr. que lui accordait son frère. La guerre terminée, il reviendrait et gouvernerait avec lui.

### III

Denis fut-il convaincu, ou bien s'inclina-t-il devant une nécessité à laquelle il ne pouvait résister ? toujours est-il qu'il se décida à partir pour l'Angleterre. On lui donna une suite convenable. Deux chevaliers, Ferrand Bolassi et Almerio Ferrando Trucham, son confesseur Vincent Gonsalve, moine cordelier de Lisbonne, l'accompagnaient. On arma deux navires pour la traversée ; le roi lui remit des lettres de créance pour Richard II, ainsi qu'un premier subside de 8.200 fr., dont moitié en argent et moitié en un chargement de cire, marchandise fort appréciée dans les pays du Nord : il le conduisit lui-même jusqu'à son navire et prit congé de lui avec les marques de la plus vive affection <sup>1</sup>.

Ce voyage dut être entrepris dans le courant de 1387. Le confesseur de don Denis déclare en effet que l'infant fut éloigné pour ne pas prendre part à la lutte du roi de Portugal et du duc de Lancastre contre la Castille. Ces deux princes commencèrent la guerre au printemps de 1387 ; la trêve signée entre la Castille et le duc de Lancastre le fut en septembre de cette même année <sup>2</sup>. Denis avait

1. ARCH. DÉPART. DU NORD, B. 856. (*Inventaire de Godefroy*, n° 18628).

2. SANTAREM (V<sup>ie</sup> DE), *ouv. cité*, t. I, p. 272.

vécu environ huit mois à la cour de son frère où il n'était revenu qu'à la fin de novembre 1386 au plus tôt. Ce serait donc vers l'été de 1387 qu'il serait parti pour l'Angleterre, si toutefois il convient d'admettre sans contrôle le récit de Vincent Gonsalve <sup>1</sup>. En effet, ce dernier déclare que le séjour du prince à Plymouth ou du moins jusqu'au moment où il acquit la certitude de la mauvaise volonté de Richard à son égard se prolongea pendant cinq mois environ <sup>2</sup>; Denis fut fait prisonnier à Biervliet, vraisemblablement en octobre 1388; en admettant qu'il soit demeuré encore à Southampton et à Portsmouth deux mois après sa résolution de fuir d'Angleterre, son arrivée devrait être reportée vers avril 1388. D'autre part, il semble, presque aussitôt après être débarqué, avoir été fait prisonnier par le shériff de Dartmouth <sup>3</sup>; or, c'est vers le 29 juillet 1388 que Richard II donna l'ordre de le délivrer <sup>4</sup>, et les lettres royales semblent parler de cette détention comme d'un événement récent. Dans ces conditions, il faudrait peut-être retarder jusqu'à la fin de 1387 le départ de Denis et le faire coïncider avec l'ambassade de Guillaume de Farington envoyé d'Angleterre en Portugal pour réclamer l'appui de certains vaisseaux promis par le roi Jean à Richard II. Guillaume de Farington partit de Londres le 28 janvier 1387 et y revint le 12 novembre de cette même année <sup>5</sup>.

Ayant quitté le Portugal avec les deux navires et la suite que lui avait donnés son frère, et muni de lettres d'introduction auprès de Richard II, Denis gagna l'Angleterre et débarqua à Plymouth. A peine était-il à terre avec ses serviteurs et ses compagnons, que les navires portugais qui l'avaient amené levèrent l'ancre, l'abandonnant et lui enlevant ainsi tout moyen de retour. Ce n'était que le commencement des malheurs qui allaient fondre sur lui.

Il semble bien que son arrivée ait inquiété les autorités anglaises et que le shériff de Dartmouth se soit empressé de mettre la main sur les provisions de cire et les bagages du prince, ainsi que sur les

1. SANTAREM (V<sup>o</sup> DE), *ouv. cité*, t. I, p. 272.

2. « ..... antequam recederet dictus Dyonisius a dicto portu de Plemudo, steterat ibidem cum suis gentibus spatium quinque mensium vel circiter. » ARCH. DÉPART. DU NORD, B. 856. (*Inventaire de Godefroy*, n<sup>o</sup> 18628).

3. Dartmouth, Angleterre, cant. de Devon.

4. RYMER, t. III, part. IV, p. 28.

5. LÉON MIROT et EUG. DEPPEZ, *Les ambassades anglaises pendant la guerre de Cent ans*, p. 60, n<sup>o</sup> CDXC.

personnes de sa suite. Il fut sans doute assez longuement retenu prisonnier, et c'est à cette première aventure qu'il faut vraisemblablement attribuer, plutôt qu'à des avis qui lui auraient dès ce moment été envoyés du Portugal, la décision qu'il prit de ne pas s'aventurer dans le pays sans lettres patentes de Richard II, lui servant de sauf-conduit.

Peut-être fût-ce pour obtenir à la fois du roi d'Angleterre et des lettres de sauf-conduit et un ordre aux autorités de Dartmouth de le remettre en liberté, qu'il envoya auprès de Richard son confesseur Vincent Gonsalve avec deux écuyers. Le roi, le 29 juillet 1388, ordonna bien au bailli de Dartmouth et aux gardiens du port de Farmouth de rendre à la liberté l'infant et toute sa suite, mais il refusa obstinément de lui accorder le sauf-conduit qu'il sollicitait. Prévenu sans doute, soit par le duc de Lancastre soit par l'ambassadeur Portugais Alvarès Gonsalve, il opposa une fin de non recevoir aux demandes réitérées de Vincent Gonsalve. « Que l'infant avait-il besoin d'un sauf-conduit spécial? N'était-il le frère de l'allié de l'Angleterre, et comme tel ne pouvait-il pas venir sûrement à la cour? » Ces protestations ne parvenaient pas à convaincre le confesseur du prince; des préparatifs de la cour d'Angleterre l'inquiétaient. Richard II avait constitué une garde d'honneur composée de six chevaliers et de huit écuyers, sous le commandement d'un capitaine Gascon, Garcias Arnald, qui ne devait pas quitter le prince <sup>1</sup>, et qui, en attendant son arrivée menait bonne garde auprès de son confesseur. Garcias ne cessait d'insister pour que l'infant vint sans retard auprès du roi <sup>2</sup>.

D'autre part, l'ambassadeur portugais déclarait que Denis avait grand tort de s'attarder à Plymouth; il aurait dû depuis longtemps aller trouver Richard. L'infant, répliquait le confesseur, ne demandait pas mieux, mais avant tout, instruit par son aventure de Dartmouth, il voulait un sauf-conduit. A quoi l'ambassadeur répondait qu'il n'en avait nul besoin; il devait aller vers le roi; le roi de Portugal le voulait ainsi et lui avait ordonné de ne remettre à don

1. « ... rex Anglie ordinaverat sex milites et octo scutiferos, quorum ille Vasco (Garcias Arnal) erat unus, ad standum secum continue. » ARCH. DÉPART. DU NORD, B. 658 (*Inventaire de Godefroy*, n° 18628).

2. « ...ut dictus Dyonisius quam citius accederet erga regem Anglie prelibatum » (*Ibid.*).

Denis le complément de sa pension qu'en présence du roi d'Angleterre ou tout au moins à sa cour <sup>1</sup>.

Ne pouvant triompher de la mauvaise volonté de Richard, le confesseur de l'infant revint à Plymouth. Denis se préparait à partir pour Londres et, afin de faire une entrée digne de son rang, avait acheté quarante-cinq chevaux pour lui et pour sa suite. Vincent Gonsalve lui fit part de ses craintes; le prince avait reçu de Portugal des lettres d'amis bien informés qui lui conseillaient de se défier de Richard II, et l'engageaient à ne pas se mettre en route sans sauf-conduit. Les nouvelles qui lui étaient apportées ne pouvaient que le confirmer dans ses appréhensions. Il redouta d'être emprisonné, ou tout au moins d'être retenu indéfiniment en Angleterre, afin d'empêcher son retour en Portugal. Il résolut de quitter ce pays le plus rapidement qu'il pourrait <sup>2</sup>.

1. « ... ipse loquens obviavit Fernando Gonsalvi, licenciato in legibus, ambaxiato intrusi predicti, qui dixit ei quod d. Dyonisius malefacerat eo quod tamdiu in Anglia steterat et nundum erga regem accesserat, ad quod ipse loquens respondit quod hoc non poterat facere secure, cum ipse sibi litteras salvi conductus concedere renuerat penitus; et tunc ait ille licenciatus quod non erat vix, sed attentio quod erat in regno oportebat ipsum regem adire; subjunxitque eidem quod dicto Dyonisio offerebat summam octodecim centum francorum pro residuo sue pensionis pro anno, sed ipsam minime sibi traderet, nisi coram rege aut in sua curia, quoadmodum per predictum intrusum sibi fuerat ordinatum » (*Ibid.*).

Cet ambassadeur Fernand Gonsalve, allait en Flandre négocier un traité de commerce entre le Portugal et les villes flamandes. Ce traité fut signé le 20 mars 1383 ARCH. DÉP. DU NORD, B. 856 (*Inventaire de Godefroy*, n° 11812).

2. « .....Audita responsione regis [Anglie], Dyonisius..... emit certam navim in dicto portu duabus de causis, una videlicet pro cera ducenda in portu de Hantonna, in quo carius, prout dicebatur, vendi posset, et alia ut de dicto portu mare transfretaret hinc usque ad Meldeburghum,.... quodque prefatus Dyonisius in illo portu de Plemude remisit Ferrandum cum quibusdam aliis ad Portingalia penes regem et nonnullas villas, quibus scripsit responsionem regis Anglie et quod ejus intentionis erat accedere apud locum predictum de Meldeburgo, et duxit secum iste Ferrandus navim magnam dicti Dyonisii, in qua cera fuerat allata, ut prefertur, et non habuit exinde responsum; factisque predictis, Dyonisius equester gressus suos arripuit in dicto portu de Antonia propitiore aditus dicti loci de Mildeburgo, et per mare duci fecit suam ceram predictam in navi, ut predictur, empta, et in dicto portu de Hantonna ipsam ceram vendidit precio un<sup>or</sup> milia ducentorum auri francorum, ut prefertur; et antequam recederet dictus Dyonisius a dicto portu de Plemudo, steterat ibidem cum suis gentibus spatium quinque mensium vel circiter; scripsitque certis mercatoribus de Portingalia in Meldeburgo... an ipse posset illud accedere secure nec ne, et quod sibi pararent hospicium et victualia ad ipsius statum decentia; requisitus que fuit causa, dicit eo quod ipse loquens litteras salviconductus predictas dicto Dyonisio scripserat quod nullo modo eas obtinere volebat, quam-

Il ne dévoila son dessein qu'à quelques conseillers dévoués, puis il fit ses préparatifs de départ. Il acheta à Plymouth un navire où il fit charger la cire qu'il avait apportée et qu'il fit conduire par mer à Southampton, où il s'en défit avantageusement, au prix de 4200 l. Il renvoya en Portugal Fernand Bolassi et plusieurs autres personnes de sa suite, leur confiant des lettres pour son frère et pour ses principaux partisans, où il leur racontait ce qui lui était arrivé. Puis sachant que les marchands Portugais avaient des comptoirs en Hollande, à Middelbourg, il leur écrivit, leur demandant s'il pourrait sans danger venir dans cette ville, et s'il y trouverait un gîte convenable. Il pensait aussi pouvoir y entrer en rapports avec Philippe le Hardi. La guerre existant entre la France et le duc de Bourgogne, comte de Flandre, d'une part, et le roi Richard II et ses alliés, dont le roi de Portugal, d'autre part, il songeait à intéresser à sa cause Charles VI et Philippe le Hardi, en les servant utilement contre son frère, le roi Jean I<sup>er</sup>, gendre du duc de Lancastre, compétiteur au trône de Castille, et, par contre-coup, contre Richard II.

Ces dispositions prises, il se rendit à cheval à Southampton où il demeura quelque temps, attendant une réponse de Middelbourg. Lorsqu'il sut qu'il pouvait se rendre sans crainte dans cette ville, il se débarrassa d'une partie des chevaux qu'il avait achetés, en gardant toutefois un certain nombre parmi les meilleurs, afin de déguiser son dessein ; il se procura un second navire de faible tonnage qu'il fit, ainsi que celui acheté précédemment à Plymouth, conduire dans le port de Portsmouth. Pour lui, il se cacha quelques jours dans la campagne, redoutant toujours d'être emprisonné ou

obrem ipse Dyonisius sibi providere voluit. Dicit etiam... quod dictus Dyonisius stetit per aliquot temporis in villa de Hantonia, et ipso illud existente, vendidit ceram predictam, et emit aliam parvam navim, et sic habuit duas naves. quas conducere mandavit in portu de Portmude, et ipse terrester accessit circa dictum portum, et stetit per tres dies in quodam rure propinquo dicti portus, quousque ventus esset propicius abeundi : et quia intentionis sue fuerat recedere, ipse Dyonisius dixit quibusdam suis servitoribus, ut ipsi venderent equos suos ac intrarent naves predictas, qui venderunt. Tamen eis non exposuit causam nec intencionem quam habebat recedendi, sed solum ipsi loquenti, et aliis suis consiliariis secretis, usque ad numerum octo personarum duntaxat exposuerat, ne forsan in suo proposito impediretur, et retinuit sibi meliores equos ad omnem suspicionem tollendam sui recessus antedicti. Interrogatus que erat causa quare dictus Dyonisius recedere volebat, dicit quod eo quare timebat capi et incarcerari per regem Anglie aut saltim captivum detineri... » ARCH. DÉPART. DU NORD, B. 856 (*Inventaire de Godefroy*, n° 18628).

tout au moins retenu en Angleterre. Puis, tous les préparatifs achevés, et le vent étant favorable, il s'embarqua de nuit sur le plus petit de ses deux navires, laissant l'autre à ses compagnons. Mais, à peine sortis du port, une violente tempête se déchaîna; les vaisseaux furent séparés; demeuré avec quelques serviteurs et avec son confesseur, Denis erra à l'aventure durant trois jours, craignant à chaque instant d'être englouti par les flots. Enfin, la tourmente passée, il put reprendre sa route : il venait d'entrer dans l'estuaire de l'Escaut quand il fut capturé par les pêcheurs flamands, tandis que le reste de ses compagnons tombaient aux mains de marins d'Ostende.

## IV

Telle était la triste odyssée que le malheureux prince dut raconter à ceux qui l'avaient fait prisonnier. Le Portugal, allié de l'Angleterre, était l'ennemi du roi de France et du comte de Flandre; Denis fut avec sa suite enfermé à Biervliet; le frère du roi Jean I<sup>er</sup> devait être, pensait-on, d'une bonne rançon.

La nouvelle de l'événement dut s'ébruiter assez vite, et, dès le 1<sup>er</sup> novembre 1388, Vincent Gonsalve, qui ignorait alors le sort de l'autre navire <sup>1</sup>(ce qui prouve que la capture de l'infant devait être très récente), comparut devant Pierre de la Slippe, Henri Lespicié, chevaliers, le doyen de Saint-Donat de Bruges, conseillers de Philippe le Hardi, et devant le bailli d'Artois; longuement interrogé, il raconta en détail et, semble-t-il, assez véridiquement (tout en les exposant en faveur de son maître) les aventures de don Denis.

Il est à penser que cet interrogatoire fut fait sur l'ordre du comte de Flandre et que les dépositions du confesseur lui furent aussitôt transmises. Toutefois, il ne paraît pas s'en être, sur le moment, beaucoup préoccupé.

Pendant un an au moins, le malheureux infant, abandonné, malade, manquant de tout, demeura prisonnier à Biervliet, tandis que ses compagnons étaient par ordre du bailli de Flandre incarcérés à l'Écluse. A bout de forces, souffrant de la faim, dénué

1. « ... nescit quo dictus miles accessit, et dubitat quod navis fuerit in mari predicta et miles predictus ac ceteri de suo comitalu submersi, nec super hoc postmodum audivit nova quecunque » (*Inventaire de Godefroy*).

d'argent, il s'adressa, dans les derniers mois de 1389, au comte de Flandre, le suppliant de le tirer de sa triste prison et offrant de demeurer soit à Bruges, soit à l'Écluse. Il espérait que des marchands portugais, fréquentant assidûment ces villes le secoureraient et aideraient à payer une rançon de 20.000 fr. celui qui, dans son malheur, s'intitulait toujours l'infant Denis, fils légitime de regretté prince et seigneur Pierre de bonne mémoire, roi de Portugal et des Algarves<sup>1</sup>.

Philippe le Hardi se décida alors à s'occuper de Denis. Pensait-il en tirer une forte rançon? Désirait-il le garder comme otage? A la fin de 1389, il entama des pourparlers avec les pêcheurs de Biervliet pour leur racheter l'infant et, finalement, il se fit céder don Denis moyennant une somme de 3.000 livres. Le 7 janvier 1390, en effet, il écrivait en ces termes à son conseiller Nicolas de Fontenay:

« Philippe, etc..., à nostre amé et feal chevalier, conseiller gouverneur de nos finances, mes. Nicolas de Fontenay, salut et dilection. Comme Pierre, fils Jacques de Honde, Willame Buckel, Jean Canelaert, et Jean Dufukaert le jene, avec plusieurs autres compaignons, pescheurs d'Ostende et d'autres lieux de nostre pais de Flandre eussent pieça prins sur mer don Denys de Portugal, frere du roy de Portugal, et avecques lui plusieurs de ses gens ennemis de mons. le roy et de nous; lesquelz d. Denys et les gens ou la grigneur partie d'iceulx, mesmement icelluy d. Denys ont este toudiz depuis et sont encore detenus prisonniers à Biervliet, et il soit ainsi que apres plusieurs traités tenuz et eus de par nous, par aucuns de nos gens avecques lesd. pescheurs, pour avoir lesd. don Denys et les gens en nostre main, finablement soiens accordés sur ce avecques euls pour la somme de trois mil frans d'or que pour led. don Denys et ses gens nous leur devons faire franchement payer, — outre la nef et tous autres... et autres biens meubles, qui furent pris avecques euls, et aussi le dixième denier qui à nous compete, à cause de ladicte prise, — à trois termes qui s'ensieuvent: c'est assavoir mil frans au jour de Noël prochain venant

1. ARCH. DÉPART. DU NORD, *lettres missives*, vol. 1, f. 130 (*Inventaire de Godefroy*, n° 19312). Ce document non daté, mais antérieur au 15 janvier 1390, et vraisemblablement écrit à l'extrême fin de 1389 (Denis parle en effet de sa captivité à Biervliet qui dura depuis plus d'un an) a été publié par LE GLAY, *ouv. cité*, p. 253.

l'an mil CCC III<sup>xx</sup> et X, les autres mille francs au jour de Noël prochain après ensuivant l'an IIII<sup>xx</sup> et onze, et les autres mille francs à l'autre Noël subsequence l'an IIII<sup>xx</sup> et douze. Si voulons et vous mandons que par nostre recepveur general des finances, qui est de present ou sera par le temps advenir, vous faictes payer, baillier et delivrer auxd. pescheurs ou à leur certain comandement lad. somme de trois mille frans ou leur valeur, aux termes dessus declairez, et par rapportant au premier paiement copie ou vidimus de cestes, soubz scel authentique ou collacioné par ung de nos secretaires, et au derrein paiement ces presentes avec quittance desd. pescheurs pour euls et tous leurs compagnons, nous voulons lad. somme ainsi leur paiée estre allouée es comptes et rabattue de la recepte dud. receveur par noz amez et feaulx les gens de nos comptes à Lille sans contredit ne difficulté, nonobstant quelconques ordonnances, mandement ou deffense à ce contraires. Donné à Grand, le vii<sup>e</sup> jour de janvier l'an de grace mil CCC IIII<sup>xx</sup> et neuf. Par Monseigneur le duc : Gherbode <sup>1</sup>. »

Denis fut alors transporté à l'Écluse, et de nouvelles négociations s'ouvrirent avec le comte de Flandre au sujet de sa libération. Thierry Gherbode, secrétaire de Philippe le Hardi, et Jean de Pouques, chevalier, se rendirent près de lui le 16 et le 17 janvier <sup>2</sup>, pour négocier sans doute de la rançon qu'il voulait payer au comte, et peut-être aussi pour examiner les offres politiques qu'il faisait; car c'est à la suite de ces conversations et pour les appuyer que l'infant envoya quelques jours après à Philippe le Hardi copie des lettres à lui écrites par les bourgeois de Lisbonne le 14 novembre 1386 <sup>3</sup>.

La lecture de ce document fit-elle espérer au comte de Flandre que don Denis pourrait lui payer une rançon importante et que le parti sur lequel s'appuyait l'infant était assez fort pour fournir un appoint suffisant à la cause française? Toujours est-il que, peu de temps après les négociations de l'Écluse entre Thierry Gherbode et Denis,

1. ARCH. DÉPART. DU NORD, B. 356. Publié par Le Glay, *ouv. cité*, p. 254.

2. ARCH. DÉPART. DE LA CÔTE-D'OR, B. 1479, f<sup>o</sup> 35, 1390, 7 février: « A mestre Thierry Gherbode, ... xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> jour de janvier, allant à l'Escluse avec M<sup>e</sup> Jehan de Pouques, chevalier, maistre d'hostel de Monseigneur, pour parler à don Denis de Portugal. »

3. ARCH. DÉPART. DU NORD, *lettres missives*, vol. 1, f<sup>o</sup> 79. (*Inventaire de Godefroy*, n<sup>o</sup> 19260).

ce dernier fut autorisé à résider à Bruges. Il y vécut assez librement, prisonnier sur parole, tenu seulement de ne pas sortir de la ville. L'échevinage avait envoyé des lettres de créance à ses messagers, chargés sans doute de lui préparer un logis<sup>1</sup>; à son arrivée on lui présenta, comme il était d'usage de le faire pour les personnages de marque, une pipe de vin d'honneur<sup>2</sup>.

Il descendit, semble-t-il, dans une hôtellerie tenue par Béatrice van den Heede et, une fois installé, on discuta les conditions et termes de sa rançon. Finalement on tomba d'accord et, le 11 avril 1390, un traité fut signé entre don Denis d'une part, le sieur de la Chapelle, bailli de Flandre, d'autre part, en présence de Baudoin de Vos, chevalier, de Lambert de Provenda, curé de Saint-Jacques de Bruges, de Guillaume Huys, bailli, et d'Alexandre Spierinc, écoute-tête de la ville. Les conditions en étaient très dures.

Don Denis s'engageait à payer pour lui et ses compagnons 10.000 nobles de Flandre en deux termes, soit 5.000 dans la quinzaine de l'Annonciation de 1391, et 5.000 dans la quinzaine de la Nativité Saint-Jean-Baptiste de cette même année. Ne pouvant donner ni caution, ni sûretés, Denis demeurait prisonnier; on lui accordait délai jusqu'au 15 août 1390 pour trouver l'argent nécessaire à l'exécution de ses engagements. A cette date, il devait faire savoir au bailli de Flandre s'il lui était ou non possible d'acquitter les 10.000 nobles de rançon. Dans la négative, le duc de Bourgogne pourrait en faire à son gré: si après avoir promis de payer cette rançon, il faisait défaut lors du premier paiement, il serait à la merci du duc; s'il manquait au second paiement après avoir effectué le premier, il serait traité de la même manière<sup>3</sup>.

Jusqu'à complet paiement, il demeurerait à Bruges; on ne pourrait lui assigner ni un autre lieu de résidence, ni le faire changer de logis. Ses compagnons devaient être détenus soit à Bruges, soit

1. « ... Item ghegheven Johannes Schadekinne van zekeren brieven te copyer ne als van der macht van den boden van den Coninc van Portingale, mits dat de vorseide Johannes tabellioen es ende teekende met sinen teekene. » ARCH. MUNIC. DE BRUGES, compte de sept. 1389 à sept. 1390, f. 96 v°, n° 5.

2. « ... item ghecocht jeghen Jacoppe Rutseel cene pipe roods wiins hondende xl s. zestere de welke ghe presenteirt was den coninc van Portingale, coste metter assise iii lb. xv s. gros. nieus ghelts, den nobel gherekend te vi s. groten. » *Ibid.*, f° 101 v°, n° 3.

3. ARCH. DÉPART. DU NORD, B. 856 (*Inventaire de Godefroy*, n° 18322).

Lic folio 20h

à l'Écluse; tous les paiements effectués, ils seraient absolument libres, et le comte de Flandre serait tenu de les faire reconduire jusqu'à la frontière de ses domaines.

L'infant don Denis trouva-t-il des répondants de sa solvabilité ? Il est à croire qu'il put fournir des garanties suffisantes, car il demeura à Bruges durant toute une année. Sa situation certes n'était pas brillante; il semble avoir été fort dénué d'argent et, à diverses reprises, l'échevinage dut lui faire l'aumône de quelques subsides destinés à améliorer son état; les comptes de ville mentionnent ces dons faits au prince :

« ...item donné par ordre des bourgmestres au fils du roi de Portugal en aumône et assistance de ses besoins, par l'entremise de demoiselle Béatrice van den Heede, 20 esc. gros <sup>1</sup>.

« ... item, donné par ordre des bourgmestres au fils du roi de Portugal, en aumône, vu la grande nécessité qu'il éprouve, 20 esc. gros <sup>2</sup>.

« item (le 25 mars 1391) donné par ordre des bourgmestres au roi de Portugal, logé chez Mademoiselle Beatrice, en aumone vu la nécessité qu'il éprouve, la veille de Paques, 20 esc. gros <sup>3</sup>. »

Tout cela laisse bien croire que les secours espérés par don Denis lui avaient fait défaut, et avec eux les ressources qu'il escomptait, témérairement peut-être, pour acquitter sa rançon et celle de ses compagnons. Fut-ce la cause du nouveau changement qui se produisit ? Le duc de Bourgogne, le voyant insolvable, et jugeant qu'il ne pourrait utilement s'en servir au moment où le roi de France entamait des négociations avec Richard II au sujet de la paix <sup>4</sup>, et où Henri III de Castille venait d'épouser la fille du duc de Lancastre, son compétiteur, s'en débarrassa en le rendant aux

1. ARCH. MUN. DE BRUGES, Compté de 1390-1391, vol. 104, n° 4 : « Item ghegheven bi beveilne van borghmeesters sconinx zone van Portingale in aelmoesenen ende hulpen zinen nood bi der chand van joncgrauwe Tisen van den Heede, xx s. grote. »

2. *Ibid.*, f. 106 v°, n° 3 : « item ghegheven bi beveilne van borghmeesters sconinx zeune van Portingale in aelmoesenen, mits den gróten gebreke dat hi heift, xx s. grote. »

3. *Ibid.*, f. 108 v°, n° 1 : « ...item ghegheven bi beveilne van borghmeesters den coninc van Portingale ligghende te joncvrauwe Tisen in aelmoesen mits der noot die bi hadde, paesche avende xx s. grote. »

Ces documents ont été publiés dans *l'Inventaire des Charités de Bruges*, t. IV, p. 507, n° 2, par M. GILLIODTS VAN SEVEREN, que nous ne saurions assez remercier de son inépuisable obligeance.

4. Il s'agit des conférences d'Amiens de 1392.

marins qui l'avaient capturé. A la fin de mars 1391, il mandait au sieur de la Chapelle de lacérer les lettres de quittance des 3.000 l. promises aux pêcheurs d'Ostende et de Biervliet en échange de l'enfant don Denis; il l'abandonnait et le restituait à ceux qui l'avaient fait prisonnier <sup>1</sup>.

Denis connut sans doute à nouveau les prisons lamentables de Biervliet. Combien de temps y demeura-t-il et comment parvint-il à s'en échapper? Trouva-t-il quelque ami compatissant, qui, ému de son sort, s'entremet pour sa rançon; ou bien, faut-il croire avec un historien de Jean I<sup>er</sup>, que, lassés de le nourrir sans espoir d'en rien tirer, les marins de Biervliet le laissèrent aller <sup>2</sup>? Nous l'ignorons. (|

Nous savons seulement qu'il regagna la Castille et qu'il trouva asile à la cour du roi Henri III. Il épousa doña Jeanne, fille naturelle d'Henri de Trastamare et de Jeanne de Cifuentes <sup>3</sup>.

Il y retrouva les égards dont il avait été entouré lors de son séjour auprès du roi Henri II. Le roi de Castille avait intérêt à ménager un homme qui n'avait, semble-t-il, pas renoncé à ses prétentions sur le Portugal et y avait gardé des partisans. Denis, à qui le pape d'Avignon Clément VII envoya en signe de particulière estime la rose d'or en 1394 <sup>4</sup>, était toujours considéré comme l'héritier de son frère Fernand. En 1396, lorsque la lutte recommença entre l'Espagne et le Portugal, il se mit à la tête d'une forte armée espagnole, et reprit le titre de roi de Portugal. Il envahit la province de Beira mais, arrêté et repoussé par la résistance du connétable Alvarez Pereira <sup>5</sup>, il dut rentrer en Castille et renoncer à tout espoir de recouvrer jamais le trône de Portugal.

On ignore quand il mourut. Il laissa plusieurs enfants et fut la souche de la maison de Villar de Dompardo <sup>6</sup>. Il fut inhumé ainsi

1. ARCH. DÉPART. DU NORD, B. 856 (*Inventaire de Godefroy*, n° 18322<sup>a</sup>); acte du 22 mars 1391.

2. FERNANDO DE MENESEZ, *ouv. cité*, p. 286. L'auteur attribue la capture de don Denis à des marins bretons.

3. P. ANSELME, *Histoire généalogique de la maison de France*, t. I, p. 684.

4. N. VALOIS, *La France et le grand schisme d'occident*, t. II, p. 210.

5. LA CLÈDE, *ouv. cité*, p. 385-386. Voir aussi JOSEPH SOAREZ DA SILVA : *Memorias para a historia de Portugal que comprehendem o governo del rey de João I.* t. II, p. 733, chap. CXLVI; l'auteur a inséré une lettre écrite à Don Denis par le connétable de Castille.

6. P. ANSELME, *Histoire généalogique*, t. I, p. 684.